



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Réf : CAr/2022/01

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 OCTOBRE 2022
SIÉGEANT EN FORMATION RESTREINTE AUX ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'ATTRIBUTION DU TITRE DE DOCTEUR HONORIS CAUSA

➔ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, réuni en formation restreinte aux enseignants-chercheurs en sa séance du 28 octobre 2022, sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, D.612-37 à D.612-41,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ **DÉCIDE d'approuver à l'unanimité la collation du titre de docteur honoris causa à Madame Trina Robbins, autrice de bande dessinée, historienne de la bande dessinée et militante féministe de nationalité américaine.**

Délibéré à Pessac, le 28/10/2022, par le conseil d'administration siégeant en formation restreinte aux enseignants-chercheurs.

Membres présents	10
Membres représentés	3
Abstention (s)	0
Votants	13
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	13
Pour	13
Contre	0

Le Président,

Lionel LARRÉ.



Publié le :

- 7 DEC 2022

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

- 7 DEC. 2022